



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la
Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEUR : *Autorités administratives, communales et locales*

Région : *Centrale*

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Date : Mai 2021 (10/05/21)

Lieu : Hôtel Central de Sokodé

1. Introduction

Depuis 2015, le Togo met en œuvre son plan de préparation à la REDD+ à travers le R-PP et s'est fixé comme objectif de finaliser les travaux de préparation à la date du 31 décembre 2021. Le processus de préparation a été analytique, participatif, itératif et inclusif en impliquant toutes les catégories des parties prenantes dans les diverses analyses diagnostiques pour l'évaluation de la situation de la déforestation et de la dégradation des forêts et le choix des options stratégiques, ainsi que l'élaboration des instruments, outils et mécanismes opérationnels de mise en œuvre des actions programmées.

Pour confirmer que le processus est suffisamment avancé et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels ou finalisés, le Togo se doit de réaliser l'auto – évaluation participative de l'ensemble du processus avec les parties prenantes en vue de préparer son R-Package et qu'il transmettra au FCPF au plus tard en août 2021, afin qu'il soit examiné par le Comité des Participants du FCPF pour approbation lors de la réunion d'octobre 2021 soit trois (03) mois avant la tenue de cette réunion.

Le processus d'auto – évaluation a été réalisé à travers les ateliers régionaux qui se sont déroulés du 03 au 27 mai 2021. L'auto-évaluation a porté sur les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF qui sont entre autres la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d'information et de recours.

Ce rapport présente les résultats d'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales de la région Centrale qui s'est tenue à Sokodé le 10 mai 2021 à l'hôtel Central de Sokodé. La liste de présence des participants est annexée au présent rapport.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation¹

Ont pris part à cet atelier vingt-quatre (24) participants dont deux (02) femmes sur une prévision de vingt-cinq (25) invités soit 96% de participation.

¹ Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

Tableau 1 : Synthèse de la participation par catégorie d'acteurs du groupe des autorités administratives, communales et locale de la région Centrale

STRUCTURES	Date de l'atelier	Nombre de participants		
		prévu	réalisé	Nombre de femmes
Secrétaires généraux des préfectures	10/05/21	05	04	01
Les communes	10/05/21	15	15	01
Chefferie traditionnelle	10/05/21	05	05	00
TOTAL		25	24	02

3. Résultats de l'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales de la région Centrale

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	- Il y a le cadre institutionnel encadré par un décret (comité national REDD+, groupe national de travail REDD+ et la coordination national REDD+) ; - Les rôles et responsabilités ont été précisés par décret ; - Existence des cadres de concertation REDD+ ; - Existence des plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé ; - Existence des plateformes de concertation (Commission Préfectorale de Développement Durable ; Commission communale de Développement Durable) ; - Tenue régulière des réunions ; - Production des rapports ; des procès-verbaux.	Certaines commissions communales ne sont pas encore mises en place	Mettre en place ces commissions communales dans les meilleurs délais et la formation de leurs membres
2	Sensibilisation, participation et consultation	- Tenue des séances, tournées de sensibilisation par des réunions au niveau des villages, des cantons, des communes, des préfectures et de la région, des émissions de radios, affiches, des sites web ; des ateliers de consultation, d'adhésion et d'engagement de toutes les parties prenantes pour les activités de préparation à la REDD+ - .formulation et prise en compte des recommandations par les parties prenantes lors des séances et tournées de sensibilisation.	- Faible appropriation par les populations ; - insuffisance de collaboration entre les différents secteurs d'activités dans la mise en œuvre des actions ; - faible animation des différents organes ;	- Appuyer l'animation des différents organes ; - renforcer les réunions intercommunales et régionales ;
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	Préparation inclusive de la stratégie nationale avec la participation de l'ensemble des parties prenantes : structures de l'Etat, société civile, les élus locaux, la chefferie traditionnelle, la presse. - Réalisation de 09 études thématiques et 03 études transversales qui ont permis de disposer d'une banque de données sur les causes profondes de la déforestation et dégradation des forêts ;		

		- Finalisation et validation des études avec la participation de l'ensemble des parties prenantes ; - Elaboration de la stratégie ; - Evaluation participative des impacts environnementaux et sociaux de la stratégie ; - Priorisation des différentes options stratégiques ; - Approbation et adoption de la stratégie par la commission nationale REDD+ ; - Élaboration ; de plan d'action de mise en œuvre ; - Large diffusion de la stratégie REDD+.		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale et sociale stratégique	- Etablissement de l'état de référence qui donne la situation de départ ; - Réalisation inclusive et participative de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) qui a permis la production de quatre (04) instruments de sauvegarde, environnementale et sociale : le cadre de gestion environnementale et sociale, plan de gestion des pestes ; cadre politique de réinsertion ; cadre de procédures) afin d'encadrer la mise en œuvre de la stratégie de ces instruments ; - Evaluation des impacts potentiels de la mise en œuvre des options stratégiques ; - Production de rapport final à travers des ateliers, consultations et des réunions.		
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	- Existence de 02 mécanismes de gestion de plaintes : - Un mécanisme pour la phase de préparation qui a été élaboré de façon participative et inclusive à travers le renforcement des capacités des acteurs concernés, acquisition et la mise à disposition des acteurs des matériels nécessaires pour le travail ; - Un autre pour la phase de mise en œuvre à travers de larges consultations ; - Ces mécanismes permettent de prévenir et de gérer les plaintes.	Insuffisance de maîtrise de mécanisme de gestion des plaintes	- Renforcer les organes de gestion des plaintes - Poursuivre la sensibilisation sur le mécanisme au moyen de la diffusion appuyée par spots publicitaires du mécanisme de

				gestion des plaintes ;
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	- Développement dans une approche participative et inclusive à travers de larges consultations d'un mécanisme de gouvernance carbone et de partage de bénéfices dans le cadre de la REDD+ - Droit au carbone et les institutions de répartition des avantages et des bénéfices.		
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

4. Conclusion de l'évaluation des PP par sous - composante²

Au regard des avancés, des résultats obtenus dans le processus de préparation du Togo à la REDD+, notamment le processus de consultation inclusive et participative, nous, autorités et acteurs de la région centrale, notons avec satisfaction et espoir que notre pays est résolument engagé dans le processus de la réduction des émissions de gaz à effets de serre et de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts au Togo.

² Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en terme de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

